SOMMAIRE

Rapport sur le paysage 2024

Un paysage en évolution :

une réflexion sur les fondations philanthropiques au Canada

Rédigé par

Michele Fugiel Gartner, PhD

Philanthropic Foundations Canada
Fondations Philanthropiques Canada

PhiLab

À propos de FPC

Organisme de bienfaisance enregistré, Fondations Philanthropiques Canada (FPC) est le réseau philanthropique du Canada. Ses membres travaillent ensemble pour créer un monde plus juste, équitable et durable.

Ce sont des fondations, des organismes de bienfaisance, des programmes de dons d'entreprise, des fonds de dotation et des organismes à but non lucratif dont la fonction et l'activité principales sont l'octroi de subventions. En partenariat avec son membrariat diversifié, et en collaboration avec la société civile, les entreprises et les gouvernements, FPC fait progresser le bien commun par le renforcement des capacités de son réseau, des initiatives de collaboration et des projets de politiques et de recherche.

Fondations Philanthropiques Canada

À propos de PhiLab

Le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab) a été pensé en 2014 dans le cadre de la conception de la demande de financement du projet de développement de partenariat CRSH intitulé « Innovation sociale, changement sociétal et Fondations subventionnaires canadiennes ».

Depuis ses débuts, le Réseau constitue un lieu de recherche, d'échange d'informations et de mobilisation des connaissances des fondations canadiennes.

Les recherches menées en partenariat se prêtent à la coproduction de nouvelles connaissances aux destinataires multiples : gouvernements, universités, secteur philanthropique et ses partenaires ou organismes affiliés. Le Réseau a son siège sur le campus de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il regroupe dans ses rangs des chercheurs, des décideurs et des membres de la communauté philanthropique de partout dans le monde qui s'échangent des informations, des ressources et des idées.

PhiLab

Présentation de la recherche et remerciements

Produit en 2024, année du 25e anniversaire de FPC à titre d'organisation visant à renforcer la philanthropie au Canada, ce premier rapport sur le paysage des fondations philanthropiques au Canada représente une nouvelle étape importante pour FPC comme pour notre secteur.

Il relève de l'évolution profonde du programme de recherche, de la capacité et de la contribution de FPC à notre compréhension collective de la philanthropie, mais aussi de l'ensemble du secteur à but non lucratif et caritatif au Canada.

S'appuyant sur les recherches menées dans le cadre des portraits sur les actifs des fondations et les tendances en matière de dons que FPC publie périodiquement depuis 2014, ce rapport établira un modèle complet pour une nouvelle initiative de recherche régulière de FPC qui visera à fournir un compte rendu exhaustif de ce que sont les fondations et de ce qu'elles font réellement. On y trouve une combinaison de données quantitatives actuellement disponibles mais sous-analysées ou non rapportées et de données qualitatives recueillies dans le cadre d'entrevues approfondies réalisées avec un ensemble vaste et diversifié de meommmbres et de non-membres de FPC partout au Canada depuis un an. Contrairement à tout ce qui a déjà été produit sur les fondations canadiennes, ce rapport examine en profondeur ce que les données révèlent sur l'évolution des fondations philanthropiques canadiennes et sur les objectifs, les approches et les rôles qu'elles utilisent pour remplir leurs mandats, de l'investissement à l'octroi de subventions.

Ce qui est encore plus emballant, c'est que ce n'est qu'un début. Le lancement de cette initiative s'inscrit dans un nouveau programme de recherche rigoureux que met en place FPC pour fournir aux praticiens, au grand public et aux décideurs politiques des données fiables pour mieux comprendre l'impact de notre secteur et mieux guider nos pratiques et le cadre réglementaire qui influe sur nos activités.

Au nom de toute l'équipe à FPC, je tiens à remercier Michele Fugiel Gartner, qui a été au cœur des travaux qui ont abouti à ce rapport et joue un rôle déterminant dans le programme de recherche que nous établissons pour FPC. Son savoir et sa contribution nous aideront sans aucun doute à modifier notre compréhension collective des fondations et de la philanthropie au Canada.

Jean-Marc Mangin
Président-directeur général
Fondations Philanthropiques Canada.

Remerciements

Il nous fait grand plaisir de présenter la première partie d'un projet de recherche réalisé par Michele Fugiel Gartner dans le cadre d'une collaboration postdoctorale entre Fondations Philanthropiques Canada et le Réseau canadien de recherche partenariale sur la philanthropie (PhiLab).

Nos deux organisations ont en effet la volonté commune de mieux représenter le paysage des fondations philanthropiques au Canada.

> Les observations et les conclusions des recherches de Michele Fugiel Gartner ont une grande valeur pour le milieu de la recherche et des fondations subventionnaires.

L'analyse documentaire et les entrevues offrent un portrait détaillé qui enrichit nos connaissances tout en soulevant de nouvelles questions. Ce rapport fait ressortir les lacunes des données disponibles et prépare les futures pistes de recherche à explorer. Il y est aussi question de la transformation historique, et surtout récente, du secteur. Les programmes philanthropiques d'octroi de subventions évoluaient dans l'ombre il y a une trentaine d'années, mais ce n'est plus le cas. La philanthropie contemporaine se définit de plus en plus comme un acteur social qui mise désormais sur la collaboration et les partenariats avec d'autres acteurs de la société civile.

Enfin, les recherches de Michele Fugiel Gartner s'inscrivent dans une nouvelle tendance selon laquelle les fondations philanthropiques et les organismes caritatifs sont de plus en plus présents dans les efforts politiques, d'engagement civique et de recherche. Cet activisme sera souligné dans bien des secteurs, mais il s'accompagne de défis à relever, dont il sera question dans les futurs rapports de FPC. Nous saluons ce rapport historique et avons déjà hâte de vous présenter les prochains.

Jean-Marc Fontan and Peter Elson

Directeurs du Réseau PhiLab

Acknowledgements

Il est impossible de saisir l'intégralité de l'expérience philanthropique du Canada en un seul rapport, mais je remercie Fondations Philanthropiques Canada et le PhiLab de m'avoir permis de le tenter.

Ce rapport s'articule autour de trois éléments clés des fondations : la réglementation, les actifs et l'octroi de subventions. Il remet en question notre façon de recourir aux fondations philanthropiques comme outils de bien commun. Il s'appuie sur la solide base de recherches constituée par les praticiens et les universités au Canada depuis une dizaine d'années. Par son concept de recherche exploratoire qualitative, cette étude est fondée sur des observations, des perspectives individuelles et de nouvelles données agrégées. Elle offre un modèle conceptuel qui ne se limite pas aux pratiques exemplaires et qui incite à réfléchir sur la nature des objectifs, des approches et des rôles des fondations.

> J'ai toujours pour but de centrer les recherches de manière à réunir le milieu universitaire et le milieu praticien et à proposer une approche pragmatique pour comprendre notre espace philanthropique.

Je remercie toute l'équipe de FPC de m'avoir permis d'observer l'organisation et d'y exercer un rôle depuis l'étranger et l'Ouest canadien. Je remercie particulièrement Jean-Marc Mangin et Sara Krynitzki de m'avoir offert cette possibilité, de m'avoir accordé du temps et de m'avoir donné leurs conseils. Ces personnes, qui comprennent fondamentalement le besoin d'accroître la collaboration entre le milieu universitaire et le milieu praticien au Canada, ont fait le nécessaire pour réaliser de nouvelles recherches à FPC.

Je remercie l'ensemble des chercheurs d'un océan à l'autre qui m'ont chaleureusement réaccueillie, notamment Jean-Marc Fontan, Peter Elson, Laetitia Gill, David Lasby, Nathan Grasse, Susan Phillips et Catherine Pearl. Je remercie particulièrement les chercheurs dont je me suis inspirée pour préparer ce rapport qui, je l'espère, atteindra de nouveaux auditoires. Rien de tout cela n'aurait été possible sans la participation d'acteurs canadiens comme les PDG des fondations philanthropiques, pour leur voix et leur candeur, et les groupes d'auditeurs ciblés, qui ont apporté une analyse complémentaire aux premiers résultats qu'on leur a présentés. Ce rapport est une illustration d'un moment précis et propose une réflexion sur l'avenir de la philanthropie au Canada. Je vous invite à faire connaître votre point de vue et à vous joindre à la conversation.

Michele Fugiel Gartner

Post-doctorante sortante FPC-PhiLab en philanthropie et politiques publiques
Nouvelle chargée principale de recherche,
Fondations Philanthropiques Canada.

Sommaire

Comment lire ce rapport

En créant un rapport sur le paysage, FPC s'est donné comme défi d'amener la recherche au prochain niveau. Si certains voudront peut-être lire le rapport intégral alors que d'autres préféreront le résumé, tous nos lecteurs sont invités à consulter les sections qui les intéressent le plus.

Par exemple, peut-être que certains choisiront de lire séparément les réponses à Que sait-on? (chapitre 1) et Quels sont les objectifs, les approches et les rôles des fondations canadiennes? (chapitre 2). Peut-être regarderont-ils la documentation et les conclusions sur la réglementation, les actifs ou l'octroi de subventions. Peut-être se rendront-ils directement à la fin pour connaître les principaux enseignements à tirer pour les parties prenantes.

Peu importe comment vous lirez le rapport, nous vous remercions de nous montrer votre intérêt, de participer aux conversations et de nous faire part de vos questions sur les recherches futures.

Pourquoi créer un rapport sur le paysage?

La philanthropie est une composante essentielle de la société canadienne. Depuis une dizaine d'années, la nature de la philanthropie, et par ricochet sa richesse et son impact, est remise en question. Des recherches menées aux États-Unis et au Royaume-Uni ont souvent été extrapolées ou appliquées au contexte canadien. Sur cette même période, des démarches colossales ont été entreprises pour développer notre compréhension de l'expérience de la réalité canadienne en particulier. Ces efforts de recherche ont ouvert des perspectives intéressantes sur les individus, les institutions et le domaine de la philanthropie au Canada.

Plus on pose de questions dans les recherches, plus les lacunes dans les données sont mises en évidence. Le Canada a la chance de miser sur les données robustes du T3010 de l'Agence du revenu du Canada, le formulaire que doivent acheminer chaque année les organismes de bienfaisance au gouvernement du Canada. Il s'agit du document qui présente la perspective la plus large de la structure, des objectifs et actifs des fondations et des subventions qu'elles octroient. Or les chercheurs qui consultent les données du T3010 font part de problèmes de qualité des données, de l'interminable effort de nettoyage et de vérification des données et des limites des questions de l'ARC. Comme le T3010 est conçu dans une optique de réglementation des organismes de bienfaisance plutôt que dans un cadre de recherche à proprement parler, les données qu'on y consigne ne répondent pas à toutes les questions de recherche. Il devient donc nécessaire d'établir des partenariats et des concepts de recherche ingénieux pour faire avancer les recherches sur la philanthropie au Canada.

Dans ce rapport, PhiLab et FPC ont uni leurs forces pour créer un rôle postdoctoral. Le projet a été géré par FPC et conçu avec la collaboration des membres du personnel de FPC et la chercheuse. L'objectif était de créer un rapport sur le paysage qui combinerait les recherches et les perspectives du milieu universitaire et de la pratique. Il s'agissait d'une tâche colossale et, pour FPC, ce rapport constitue une première édition, et non une édition définitive. Les rapports sur le paysage que produira FPC au cours des prochaines années continueront de chercher à rendre compte de l'étendue du secteur et de l'ampleur de sa complexité.

Dans ce premier rapport, un concept d'étude exploratoire qualitative s'appuie sur la documentation antérieure et les nouvelles données empiriques recueillies au moyen de travaux ethnographiques, de recherches documentaires et d'entrevues semi-structurées. Ce rapport fait ressortir les connaissances actuelles et cible les changements à apporter au secteur des fondations philanthropiques au Canada. On y met en évidence la réglementation, l'investissement des actifs et l'octroi de subventions, des thèmes qui font partie d'une vaste conversation sur les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques.

Structure et principales constatations du rapport

Ce rapport s'appuie sur vingt ans de recherches à FPC, en particulier des portraits de données et des sondages sur les investissements dans le secteur, pour présenter une perspective plus holistique des fondations philanthropiques au Canada. On y résume des recherches menées ailleurs dans le milieu universitaire et les milieux de pratique pour compléter ces sources. Ce rapport propose de nouvelles données empiriques sur la réglementation et les actifs des fondations et les subventions qu'elles octroient. L'objectif consiste à établir une connaissance approfondie des fondations philanthropiques du Canada pour le grand public, les décideurs politiques et les fondations elles-mêmes. Ces recherches conceptualisent aussi les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques dans le « Triangle des fondations »[1]. Ce concept propose un schéma et une terminologie qui permettent de visualiser et d'explorer les changements avec le temps. Une explication complète se trouve à l'annexe 1.

Introduction

i. Portrait de données du T3010 pour 2021[2]

	Fondations privées	Fondations publiques	Totaux
Nombre de fondations[3]	6,225	4,836	11,061
Dons à des donataires reconnus (CAD)[4]	$5,450,390,633	$4,474,747,132	$9,925,137,765
Actifs (CAD)[5]	$87,140,918,068	$48,141,641,036	$135,282,559,104
Région	La plupart des fondations privées et publiques se trouvent en Ontario, au Québec, en Colombie-Britannique et en Alberta.		

1. Anheier, Helmut K. « Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective: A Comparative Approach ». American Behavioral Scientist 62, no 12 (novembre 2018) : 1591–1602.
2. Imagine Canada, « 2021 T3010 Public and Private Foundation Analysis ».
3. Données à jour en janvier 2024
4. Données à jour en septembre 2023
5. Données à jour en septembre 2023

ii. Recherches et difficultés liées aux données

Il y a un argumentaire convaincant pour investir davantage dans les données et les recherches sur les sociétés philanthropiques canadiennes et y porter une attention soutenue. Le grand manque de données détaillées et agrégées empêche de réaliser une analyse significative des pratiques des fondations philanthropiques, d'autant plus que les capacités sont limitées dans le domaine, résultat d'investissements insuffisants dans l'éducation philanthropique, les intermédiaires et la formation des chercheurs. Ce manque de ressources nuit à la capacité de mener des recherches approfondies[6].

Depuis une dizaine d'années, des organisations comme Fondations Philanthropiques Canada (FPC), PhiLab, Imagine Canada, l'Université Carleton et le Groupe de travail sur les données fédérales sur les OBNL font preuve d'une initiative remarquable afin de trouver et de mettre en place des solutions pour pallier ces manques. Plus récemment, l'Université Carleton a lancé le Projet Canada perspectives des organismes de bienfaisance, un projet quinquennal qui se traduira par la présentation de données d'actualité sur le secteur caritatif, et la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif a appelé à la création d'un laboratoire national des OBNL où des données sur le secteur seraient conservées et rendues accessibles[7]. Des ressources financières et humaines additionnelles sont requises.

iii. Questions de recherche

Deux questions guident cette étude :

1) Que savons-nous sur l'évolution historique des fondations philanthropiques canadiennes et leurs manifestations actuelles?

2) Comment les fondations philanthropiques canadiennes utilisent-elles leurs objectifs, leurs approches et leurs rôles pour aider la société civile?

6. Phillips, « Supporting the Charity Ecosystem ». Carleton University. PANL Perspectives (blog), January 16, 2024.

7. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif, « Mémoire pour les consultations prébudgétaires en prévision du budget fédéral 2024 ».

Sommaire du chapitre 1

1.1 Un récit philanthropique canadien

L'approche traditionnelle utilisée pour étudier la philanthropie repose souvent sur une illustration chronologique des influences et des figures clés derrière la formation des fondations philanthropiques de renom. Bien que cette méthode offre de précieuses réflexions, elle peut par mégarde donner un portrait simpliste du paysage philanthropique diversifié au Canada et ne pas tenir compte de l'interdépendance complexe des diverses identités culturelles, linguistiques et religieuses.

Ce rapport introduit une nouvelle perspective selon un cadre micro, méso et macro. Au lieu de se baser sur un vaste récit chronologique, il introduit des concepts comme les normes de dons individuels, la reconnaissance des sous-groupes et une réflexion sur l'évolution du domaine. Ce cadre montre le caractère multidimensionnel de la philanthropie canadienne, où la chronologie linéaire fait place à une réflexion sur ses dimensions sociologiques complexes.

1.2 Un portrait d'introduction des fondations canadiennes

Le domaine philanthropique est essentiellement opaque. S'il y a déjà eu des études sur les activités des fondations philanthropiques, elles n'ont pas toujours été accessibles au grand public. Ce rapport s'appuie sur trois piliers des fondations – la réglementation, la gestion des actifs et l'octroi de subventions – sur lesquels reposent les activités de ces institutions distinctes.

Réglementation

- Le cadre réglementaire des fondations philanthropiques au Canada a toujours été établi pour les fondations dotées (Tableau1). La réglementation suit l'augmentation du nombre de fondations. Selon les estimations, on comptait moins de 100 fondations à la fin des années 1940. Ce nombre était passé à plus de 1 000 à la fin des années 1960, et quelque 2 000 se sont ajoutées au total dans les années 1970 et 1980[8]. Dans les années 1990, on en dénombrait entre 3 000 et 4 000, 20 % d'entre elles octroyant pour plus de 10 000 $ de subventions[9]. Entre 2005 et 2021, le nombre de fondations a augmenté de 25 %, passant de 8 852 (en 2005) à 11 061 (en 2021).

Tableau 1 – Chronologie de la réglementation des fondations philanthropiques depuis 1950

1950	Les œuvres caritatives se divisent en trois groupes : organismes de bienfaisance, fiducies de bienfaisance et sociétés de bienfaisance.
1967	Les œuvres caritatives sont enregistrées.
1976/77	Les œuvres caritatives sont divisées en organismes de bienfaisance et en fondations de bienfaisance (privées et publiques).
1984	Les fondations privées et publiques sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 4,5 %.
2004	Les fondations publiques et privées sont assujetties à un contingent des versements (CV) de 3,5 %.
2010	Les exigences de versement des revenus sont éliminées pour les fondations publiques et privées, ce qui place le traitement des versements au même niveau pour deux types de fondations.
2022	Le contingent des versements (CV) est haussé à 5 % pour les fondations publiques et privées; les versements admissibles à des donataires non reconnus sont autorisés.

- On constate une concentration historique des fondations dont les versements se situent au CV obligatoire de 3,5 % ou près de celui-ci. La plupart des personnes interviewées ont pourtant dit être à l'aise avec le nouveau CV de 5 %. Les fondations qui ont un manque à gagner ont des options : recours à un fonds de dotation, versements différés, changements opérationnels. À la lumière des données historiques, le changement de comportement dans un contexte de CV à 5 % nécessite un suivi.

8. Khovrenkov, « Size-Based Analysis of Charitable Foundations »; Commission de réforme du droit de l'Ontario, « Report on the Law of Charities, Vol 1 ». (p. 132).
9. Commission de réforme du droit de l'Ontario, « Report on the Law of Charities, Vol 1 ».

- Les fondations naviguent parmi les problèmes de capacité, l'aversion au risque et la complexité des lignes directrices sur la possibilité de subventionner des donataires non reconnus (DNR). Trois personnes interviewées sur 21 avaient précédemment subventionné des donataires non reconnus en utilisant divers outils, comme des agents financiers, des commandites, des sociétés à numéros et des contrats. Malgré les incertitudes, on croit avec optimisme que les changements concernant les DNR donneront lieu à de riches discussions sur les comportements en matière d'octroi de subventions, pour éventuellement contribuer à une plus grande équité dans le secteur.

- Le recours aux outils philanthropiques ne se limite plus aux fonds de dotation des fondations traditionnelles. Les fonds individuels orientés par les donateurs (FOD) offrent une souplesse qui n'est pas régie par la réglementation sur les CV, et les fondations gèrent les changements de comportement individuellement, en encourageant ou en exigeant des versements aux FOD. Il est important de reconnaître quand les nouveaux outils philanthropiques sortent du périmètre réglementaire établi et de réfléchir à des solutions idéales pour nous adapter à leur utilisation.

Actifs

- Tant les données historiques que les participants aux entrevues indiquent que les priorités d'investissement répondent aux exigences sur les versements annuels et préservent le capital réel. Certaines personnes interviewées recherchent un meilleur alignement des valeurs sur la justice sociale et les objectifs environnementaux, sans compter qu'elles se disent ouvertes à explorer différents horizons temporels et une utilisation différente des fonds de dotation.

- Depuis vingt ans, une période essentiellement marquée par la faiblesse des taux d'intérêt, on observe une tendance claire à remplacer les placements dans des titres à revenu fixe par l'achat de titres boursiers, et à diversifier les investissements en optant pour des titres sur les marchés mondiaux et des actifs alternatifs. Pendant cette période, on a observé une croissance cumulée de 100 milliards de dollars des actifs des fondations entre 2008 et 2021, ceux-ci étant passés d'environ 35 milliards à 135 milliards de dollars canadiens.

- Malgré cette croissance, le rendement annuel moyen des investissements se situe généralement sous la barre des 10 %. Selon une étude, le rendement moyen autodéclaré entre 2018 et 2020 s'est établi à 7,4 %[10]. En raison de la fluctuation du rendement des marchés, ce ne sont pas toutes les fondations qui ont pu maintenir leur croissance.

10. Millani. « Enquête sur les placements et les versements, 2018-2020 ». Fondations Philanthropiques Canada, 2021.

- Le rendement moyen annuel autodéclaré des investissements des membres de FPC entre 1999 et 2020 s'est situé entre -1 % et 18 %. Bon nombre de fondations visent un rendement de 7 à 8 % pour couvrir les contingents des versements, les frais de gestion des fonds, l'inflation et les coûts opérationnels. Les données postérieures à 2008 indiquent que les coûts opérationnels, comme les ressources humaines et le perfectionnement professionnel, ont tendance à diminuer lorsque le rendement est faible et les exigences quant aux CV doivent être respectées.

- Le rôle des gestionnaires de fonds dans les stratégies d'investissement des fondations est sous-exploré. Il s'agit souvent de postes à long terme, pourvus d'avance ou qui se rapportent à un siège social ou à une société familiale. Les personnes interviewées ont laissé entendre qu'il était nécessaire d'inciter leurs gestionnaires de fonds à s'arrimer aux valeurs de la fondation, en particulier pendant la pandémie de COVID-19 et compte tenu de l'intérêt croissant pour les investissements d'impact et socialement responsables. Plusieurs fondations ont volontairement indiqué qu'elles en étaient à évaluer leurs gestionnaires et leurs stratégies actuelles d'investissement.

- L'investissement d'impact (et ses variations terminologiques) augmente lentement dans le secteur des fondations philanthropiques au Canada depuis le début des années 2000. Si davantage de fondations choisissent des investissements d'impact et socialement responsables, ce n'est pas encore le cas d'un grand pourcentage. En 2021, 25 des 66 répondants au sondage de FPC s'étaient dotés d'une stratégie d'investissement dans des actifs socialement responsables. De 2015 à 2021,[11] le nombre de fondations ayant déclaré des investissements d'impact à FPC est demeuré entre 13 et 19. Les données sont limitées, car elles ne reflètent pas l'ensemble des 11 000 fondations. Quoi qu'il en soit, selon les sondages de FPC, le nombre absolu de fondations qui optent pour des investissements d'impact demeure faible, les principaux obstacles étant l'éducation, le nombre de possibilités de placement, leur qualité et les risques.

- On observe une diversification des outils philanthropiques dans le paysage canadien : fonds de dotation, fonds orientés par les donneurs et fonds accréditifs adaptés à des stratégies d'investissement ou à des décisions d'affectation particulières.

11. Millani. « Enquête sur les placements et les versements, 2018-2020 ». Fondations Philanthropiques Canada, 2021.

Octroi de subventions

- Si des secteurs comme l'éducation, la santé et les services sociaux reçoivent un soutien philanthropique d'importance, les données agrégées des formulaires T3010 offrent un aperçu limité des approches diversifiées des fondations (figure 1). Il demeure ardu de comprendre la façon dont les fondations établissent la priorité et l'affectation de leurs ressources, même si on dispose de données sur l'évolution des pratiques.

Figure 1 – Pourcentage des dons totaux par secteur d'activité, 2018-2020 [12]

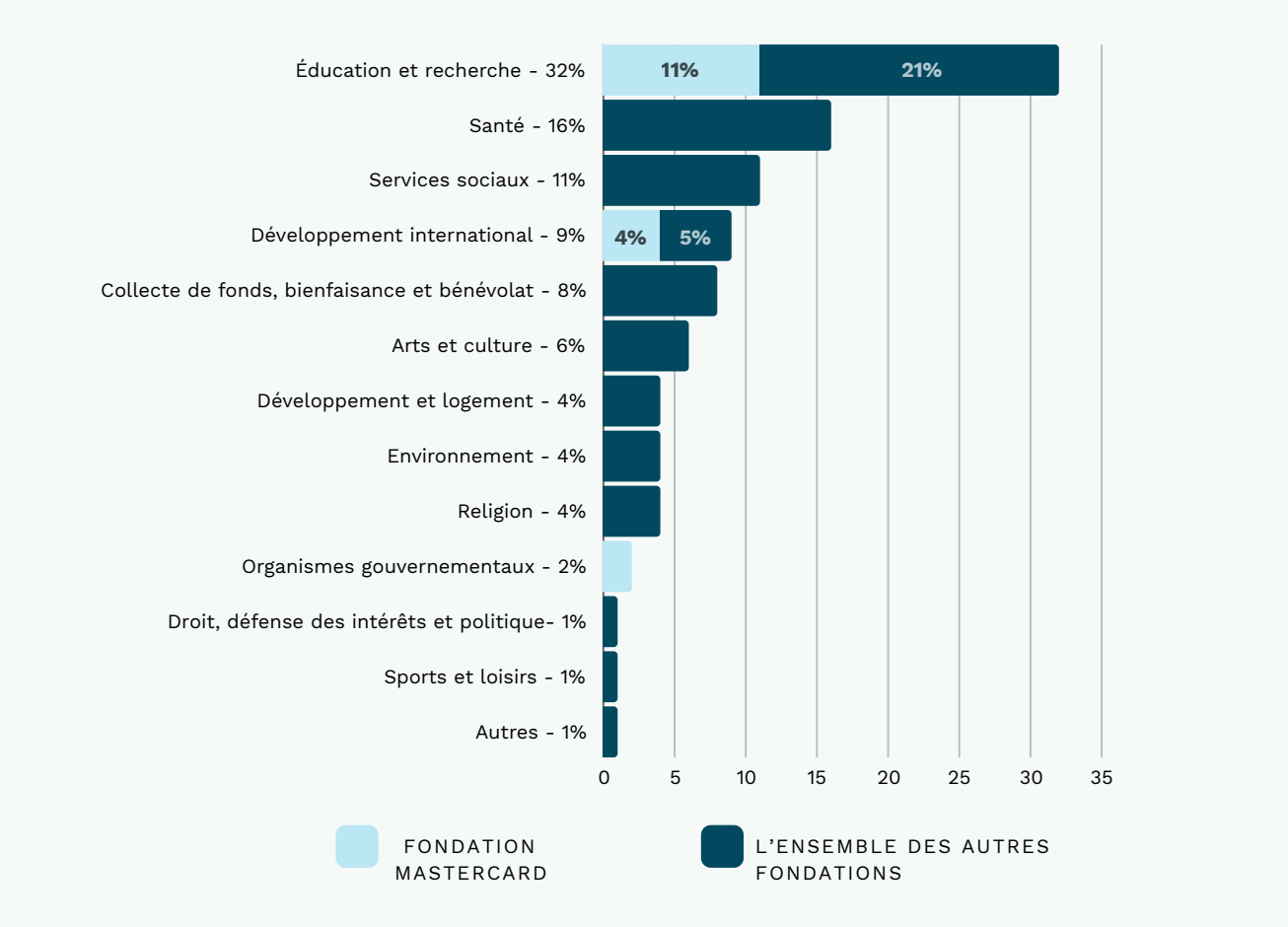

12. Fondations Philanthropiques Canada. « Snapshot of Foundation Giving in Canada in 2018 and Trends 2013–2018 ». Fondations Philanthropiques Canada, Novembre 2021.

- Les recherches sur les employés et les fiduciaires sont nettement sous-développées. La plupart des fondations n'ont pas d'employés. L'analyse des données sur la rémunération inscrites au formulaire T3010 en 2020 a révélé que seulement 26 % des fondations publiques et 9 % des fondations privées ont des employés à temps plein ou à temps partiel. De plus, 85 % des fondations privées et 75 % des fondations publiques qui ont des employés à temps plein ou à temps partiel en comptent moins de dix. Seulement 4 % des fondations (peu importe la catégorie) ont plus de 50 employés.

- Les têtes dirigeantes du secteur philanthropique canadien se heurtent à des obstacles sociétaux, organisationnels et individuels. Les PDG ont fait part de la complexité de conjuguer les intérêts des parties prenantes (fondateurs, familles, conseils d'administration, employés, bénéficiaires), chacune d'elles ayant une participation dans leurs projets. Trois thèmes se sont dégagés des entrevues avec les PDG : générosité, diversité et risques.

    - Les perceptions de générosité de la population canadienne demeurent positives, surtout en période de crise, mais certains PDG se disent préoccupés par le niveau de générosité des plus fortunés et l'impact de la polarisation politique sur la collaboration philanthropique.

    - Les PDG qui ont participé à l'étude encouragent en grande partie les efforts visant à accroître la diversité au sein du secteur et des fondations. Cependant, il persiste des inégalités de pouvoir qui nuisent à la pleine collaboration et au financement dans certains secteurs. Le manque de données et d'analyses rend difficile la production de rapports sur la diversité parmi les employés et les fiduciaires.

    - Les fondations philanthropiques affichent des niveaux variés de tolérance au risque, certaines percevant le secteur comme étant frileux, une impression peut-être perpétuée par les contraintes réglementaires. Conscients de l'évolution du paysage philanthropique canadien, les PDG constatent une adoption (prudente) du changement, tout en reconnaissant l'absence d'une vision unifiée de l'orientation future du secteur.

Sommaire du chapitre 2

2.1 Le Triangle des fondations

Le Triangle des fondations (figure 2) est un schéma détaillé qui aide à comprendre les objectifs, les approches et les rôles des fondations philanthropiques dans l'aide offerte à la société civile. Les données empiriques de cette étude et le contexte canadien complètent ce schéma, en le mettant à jour et en en améliorant la conceptualisation.

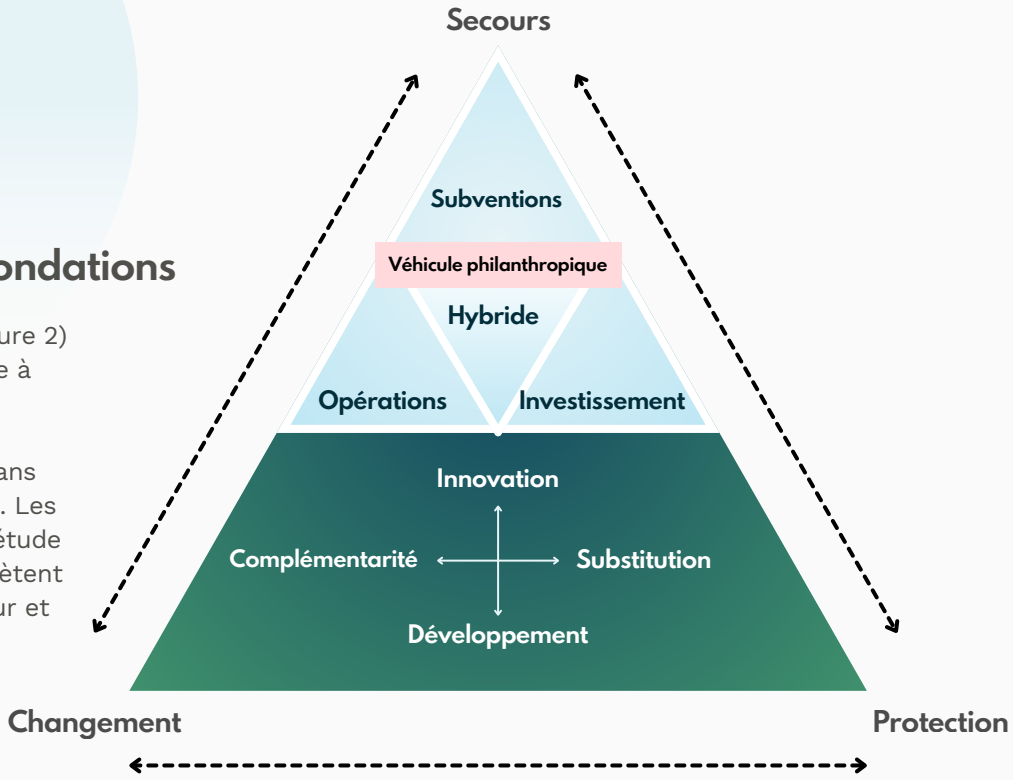

Figure 2. Adaptation canadienne du Triangle des fondations, de Anheier's Foundation Triangle (Anheier, 2018:1594)[13]

2.2 L'objectif désigne ce que les fondations cherchent à accomplir.

Les objectifs de secours, de protection et de changement aux trois sommets ne sont pas que de simples buts à atteindre, mais ils sont interreliés. Les objectifs de secours-protection, de protection-changement et de changement-secours reflètent tous la philanthropie canadienne. L'objectif de secours-protection caractérise les objectifs historiques des fondations canadiennes. L'évolution des mesures de secours en cas de catastrophe et d'urgence et l'aide apportée aux secteurs sous-financés s'inscrivent dans l'objectif de changement-secours. L'objectif de protection-changement illustre de quelle façon les normes et les comportements basés sur le changement sont en conflit avec les pratiques et mesures de secours philanthropiques traditionnelles. Les tendances contemporaines, comme l'investissement d'impact, les stratégies de décaissement et les subventions participatives, influent sur le positionnement historique en matière de secours et de protection, notamment les perspectives sur la préservation de la richesse, l'anonymat et les dons traditionnels.

13. Anheier, Helmut K. « Philanthropic Foundations in Cross-National Perspective: A Comparative Approach ». American Behavioral Scientist 62, no 12 (novembre 2018) : 1591–1602.

2.3 L'approche désigne la manière ou les méthodes par lesquelles une fondation atteint les buts qu'elle se fixe.

Les fondations canadiennes adoptent des approches opérationnelles diversifiées par rapport à l'aide financière et non financière qu'elles reçoivent. Le recours à de nouveaux véhicules philanthropiques, comme les FOD et les fonds accréditifs, signifie que l'approche ne se limite pas aux fonds de dotation. L'inclusion des investissements des fondations, en plus de l'octroi de subventions, des coûts opérationnels et des dépenses hybrides, élargit davantage la perspective afin de comprendre comment les fondations alignent l'ensemble de leurs actifs sur leurs valeurs et leurs objectifs.

2.4 Le rôle désigne les types d'activités des fondations.

Quatre activités sont présentées dans le Triangle des fondations original : la complémentarité, la substitution, le développement et l'innovation. Cette étude les situe dans un schéma pour mieux expliquer les initiatives actuelles des fondations. Il y a une relation évolutive entre le secteur philanthropique et les administrations gouvernementales au Canada. Certains rôles historiques, comme celui de complément du gouvernement, illustrent dans une certaine mesure des comportements de substitution. Le développement des programmes et des services est complété par des mesures d'innovation caractérisées par de nouvelles tendances, comme le financement de la lutte contre les changements climatiques et l'investissement dans des mesures d'équité des genres.

L'objectif, l'approche et le rôle définissent une terminologie et un cadre pour réfléchir à l'utilisation des fondations philanthropiques pour appuyer la société civile. Dans cette étude, le cadre illustre les changements survenus entre les influences historiques et contemporaines en philanthropie au Canada et constitue un outil pour suivre l'évolution au fil du temps.

Conclusion du résumé

Les questions de recherche de ce projet mettent au jour l'évolution du portrait des fondations philanthropiques au Canada, notamment leur message, leurs activités essentielles et la conceptualisation de leurs objectifs, de leurs approches et de leurs rôles.

> Les données analysées, dont le volume et la nature demeurent limités, rappellent le besoin de mieux encadrer et financer la recherche philanthropique au Canada.

Ce rapport contient huit enseignements à tirer (figure 3) qui reflètent l'état actuel, le secteur, l'organisation, les véhicules, la gouvernance, la direction, les dons et les actifs. À titre de première étape du programme de recherche renouvelé de FPC, nous vous invitons à nous adresser vos commentaires, vos points de vue et vos questions sur les recherches.

Principaux enseignements à tirer : fondations philanthropiques du Canada

Décideurs

État actuel

L'évolution des questions sociétales influe sur les rôles des fondations philanthropiques canadiennes. La prévention a fait place aux besoins immédiats pendant la pandémie. La portée grandissante des catastrophes climatiques change la façon d'offrir du secours. La croissance de la demande de services sociaux augmente la demande de dollars philanthropiques.

Secteur

Les données et les recherches sur le secteur philanthropique sont sous-financées et fragmentées, si bien que les fondations philanthropiques sont mal comprises et de plus en plus critiquées.

Praticiens

Gouvernance

Les approches et les nominations traditionnelles (perpétuité, intolérance au risque) se butent à l'évolution des normes (diversité, dépense des actifs, investissement social).

Direction

Les PDG se trouvent à cheval entre tradition et changement. Ils font le lien entre les parties prenantes, les générations et les pratiques sur le terrain, qui est différent de ce qu'il était au début de leur carrière. Ils composent avec l'évolution des pratiques philanthropiques.

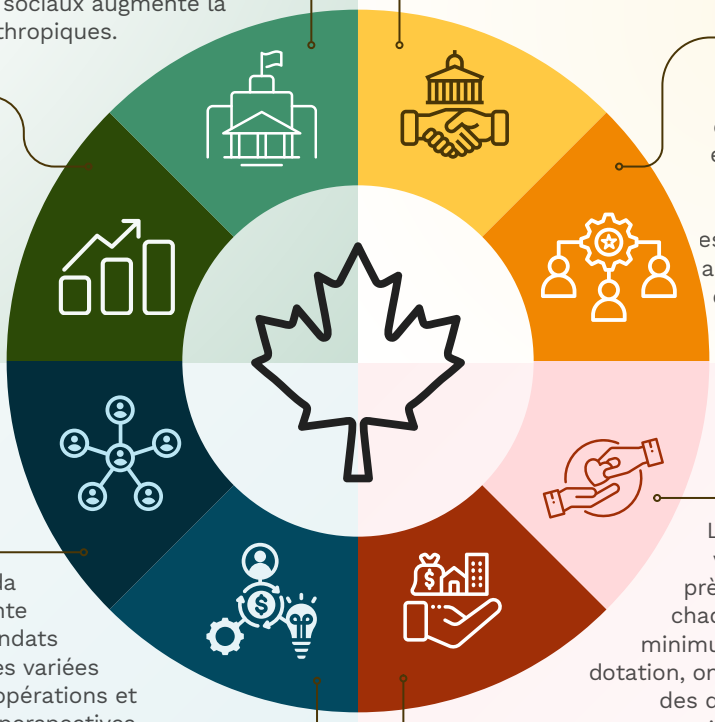

Chercheurs

Organisation

11 000 fondations au Canada régies de façon indépendante fonctionnent selon des mandats individuels et des approches variées d'octroi de subventions, d'opérations et d'investissement. D'autres perspectives et d'autres outils sont requis pour nuancer l'analyse.

Véhicules

Les fondations dotées ne sont pas le seul véhicule philanthropique dans l'écosystème, mais elles en demeurent la forme dominante et la plus observée étant donné la réglementation de longue date.

Grand public

Dons

Les fondations canadiennes versent des dons totalisant près de 10 milliards de dollars chaque année. Elles versent un minimum de 5 % de leur fonds de dotation, ont le droit de subventionner des donataires non reconnus, et peuvent utiliser leur fonds de dotation dans un but d'investissement social.

Actifs

Ensemble, les actifs des fondations privées et publiques ont augmenté de 100 milliards de dollars entre 2008 et 2021. Chaque fondation s'attend pourtant à un rendement annuel de 7 à 8 % pour couvrir les CV, l'inflation, le salaire des gestionnaires de fonds et les coûts opérationnels.

Figure 3 – Principaux enseignements à tirer pour les décideurs, les praticiens, les chercheurs et le grand public

Programme de recherche de FPC pour 2025-2028 :

Personnes et pratiques dans les fondations philanthropiques du Canada

Nos recherches analyseront les fondations canadiennes au niveau organisationnel (pratiques) et examineront les facteurs internes qui influent sur leur fonctionnement et leur impact (personnes).

Nous visons à publier un rapport de recherche par année, en commençant par ce premier rapport sur le paysage en 2024. Ce rapport s'appuie sur les recherches menées dans le cadre des portraits sur les actifs des fondations et les tendances en matière de dons que FPC publie périodiquement depuis 2014. On y trouve des données quantitatives actuellement disponibles mais non rapportées et des données qualitatives recueillies dans le cadre d'entrevues approfondies.

01 ### Nous prévoyons un deuxième rapport d'envergure qui se penchera sur la dynamique interne des fondations.

On y explorera les rôles et les fonctions des employés et des conseils d'administration des fondations philanthropiques canadiennes, de manière à faire ressortir l'interaction entre ces personnes, les objectifs organisationnels et les attentes de la société. Compte tenu de la complexité grandissante du secteur philanthropique, ces recherches tombent à point, puisqu'elles portent avant tout sur la reddition de comptes, la transparence et l'impact.

02 ### Produire l'enquête sur les investissements et l'enquête sur la rémunération

En plus de ces rapports d'envergure, FPC continuera de produire l'enquête sur les investissements et l'enquête sur la rémunération, qui offrent de précieuses données pour nos publications et servent également de ressources pour nos membres. Ces efforts stimulent la réflexion au sein des fondations philanthropiques et augmentent le niveau de connaissance de leurs rôles parmi les praticiens, les décideurs politiques, le grand public et les autres parties prenantes.

Contacter FPC

Si vous avez une demande concernant les médias, ou si vous avez d'autres questions ou demandes, veuillez nous contacter.

Montréal (bureau principal)
c/o Maison de la Philanthropie
1095 rue St-Alexandre
Montréal, Québec H2Z 1P8

Toronto
c/o Foundation House
2 St. Clair Avenue East, Suite 300
Toronto, ON M4T 2T5

+1 (514) 866-5446

info@pfc.ca

pfc.ca